

**BREST METROPOLE**

**POLE ESPACE PUBLIC ET ENVIRONNEMENT**

**Direction de l'Écologie Urbaine**

Brest, le

Division Milieux Naturels et Biodiversité

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU COMITE LOCAL DE CONCERTATION  
DU PROGRAMME LIFE PAPL DE LA RADE DE BREST DU 15 JANVIER 2015**

**Salle de la Cormorandière, Centre Nautique du Moulin Blanc**

Régine Daras accueille les participants. En l'absence de Monsieur Francis Grosjean, elle rappelle la volonté de Brest Métropole de porter ce projet et d'associer l'ensemble des partenaires.

Un tour de table permet à chacun de se présenter. Florence Senechal présente l'ordre du jour de la réunion et précise que Catherine Dumas du Pôle métropolitain du Pays de Brest interviendra pour présenter la réflexion menée sur la réalisation de panneaux d'information.

### **1. Rappel du programme**

Les grandes lignes, l'organisation et les objectifs du programme LIFE pêche à pied de loisir sont rappelés.

### **2. Bilan des actions et présentation des premiers résultats**

Florence Senechal présente les différentes actions entreprises au cours de l'année 2014 et les premiers résultats en découlant.

#### **2.1. Les comptages**

Six comptages ont été réalisés au cours de l'année, dont deux comptages nationaux.

Pour chaque comptage, une carte des résultats exprimée par secteur est présentée.

Un premier traitement de données a consisté à réaliser le calcul du ratio moyen du nombre de pêcheurs par kilomètre pour permettre de comparer la fréquentation des différents secteurs de la rade et faire ressortir les secteurs les plus fréquentés. Ces analyses permettront notamment d'organiser au mieux les actions de sensibilisation.

Un échange s'engage sur les résultats obtenus et le type d'analyse à effectuer. Il est proposé de faire des traitements prenant en compte les substrats, les ressources et les accès au littoral. Il est également demandé de procéder à une analyse distinguant les fréquentations en période estivale.

## 2.2. Les enquêtes

136 enquêtes ont été menées sur les deux sites pilotes en rade : Keraliou et Pen a Traon, mais aussi au Fret par l'association des plaisanciers de Lanveoc. La saisie et le traitement de ces données sont en cours.

Il est rappelé que ceux qui le souhaitent peuvent réaliser des enquêtes sur d'autres secteurs en rade et pourront bénéficier d'un accompagnement par Brest Métropole.

## 2.3. La sensibilisation

Trois marées de sensibilisation ont été menées en 2014 auxquelles s'ajoutent des temps d'animation hors site : stands aux Jeudis du port, à la fête de la mer et lors des journées de la Presqu'île.

Les outils de sensibilisation disponibles et en projet sont succinctement présentés notamment la réglette et le flyer reprenant le tableau synthétique de la réglementation 2015 produit par la DDTM avec le soutien de Jacques Cornec. La DDTM précise les conditions de mesure de l'étrille : 6,5 cm dans le sens de la longueur céphalothoracique.

Un débat s'ouvre sur la pertinence de cette mesure et sur la présence a priori faible d'étrilles de cette dimension en rade. Il est mentionné qu'il existe également très peu d'ormeaux et de tourteaux atteignant la taille réglementaire en rade.

Une hypothèse est émise sur une forte présence de juvénile sur le littoral en rade qui pourrait expliquer la faible taille de certaines espèces pêchées. Il est précisé qu'aucune étude n'a jamais été réalisée sur ce sujet.

## **3. Présentation de la démarche du pôle métropolitain**

Catherine Dumas présente le travail effectué pour la mise en œuvre de panneaux d'information sur les zones de baignade.

Après un bref rappel du contexte et la présentation de panneaux existants, elle évoque le projet à l'échelle du Pays de Brest et l'activité du groupe de travail ayant travaillé sur la conception de ces panneaux qui a permis d'aboutir à la réalisation d'un cahier de normes à destination des collectivités. Ce cahier est disponible sur le site Internet du Pôle métropolitain.

La discussion s'engage sur cette présentation :

- l'intérêt de l'utilisation du Flaschcode qui rend l'information fournie par le panneau plus « dynamique » ;
- chercher à éviter les « forêts de panneaux » sur le littoral ;
- présentation des textes en breton notamment sur les territoires des communes engagées dans des chartes.
- problème du vandalisme des panneaux notamment des plus beaux ;
- décliner les panneaux en fonction de la typologie des sites (plutôt urbains ou plutôt naturels) et des accès principaux ou secondaires.

Il est précisé que la charte graphique de Brest Terre Océane a inspiré le travail du Pôle métropolitain.

En matière de coûts, le Pôle métropolitain a estimé à environ 2 500 € HT la réalisation du panneau grand format et à 1 500 € HT celle du petit modèle.

Florence Senechal reprend la parole pour présenter quelques exemples de panneaux existants sur le thème de la pêche à pied.

Une carte est présentée positionnant les sites où devront être apposés des panneaux de baignade et les ratios de fréquentation des pêcheurs à pied par secteur en rade. Cette mise en parallèle de ces informations pourrait servir de base à la réflexion sur le positionnement des panneaux.

En conclusion, il est proposé de constituer un groupe de travail sur la réalisation de panneaux pour le programme LIFE pêche à pied de loisir. Les personnes intéressées s'inscrivent sur une liste mise à disposition.

#### **4. Formation des médiateurs de l'estran**

Florence Senechal présente une action qui sera menée au cours de l'année 2015 : la formation des médiateurs de l'estran (les personnes concernées, contenu et organisation de ces formations). Il est ensuite proposé de constituer un groupe de travail pour l'organisation de ces formations. Les personnes intéressées s'inscrivent sur une liste mise à disposition.

Une discussion s'engage autour de la réalisation d'actions avec et auprès des jeunes et des écoliers. Ce public devra être pris en compte dans la réflexion sur les actions de sensibilisation/communication.

## **5. Calendrier**

Un rappel du calendrier global du projet est présenté. Une fréquence importante de coefficients de marées élevés est à signaler tout au long de l'année 2015.

Un calendrier positionnant les grandes étapes de l'année 2015 est présenté. Il est précisé que les dates des comptages collectifs nationaux sont arrêtées aux 20 mars et 30 août. Le calendrier des autres comptages sera établi prochainement.

Il est rappelé que les personnes volontaires pour participer à des comptages, marées ou toute autre action du projet sont les bienvenues.

Florence Sénéchal remercie les participants et clôt la séance.